

**Vous êtes victime de Cyberarnaques ? Redoublez de prudence car la justice pourrait bien vous donner tort !**

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

x

x

x

x

x

x

x

**Vous êtes victime de Cyberarnaques ? Redoublez de prudence car la justice pourrait bien vous donner tort !**

**Paiement frauduleux en ligne : négligence de la victime de phishing.**

**Vous êtes victime de Cyberarnaques ? Redoublez de prudence car la justice pourrait bien vous donner tort !**

Par un arrêt du 25 octobre 2017, la Cour de cassation a annulé le jugement de la juridiction de proximité de Calais qui avait ordonné à la Caisse de crédit mutuel de Calais de rembourser les sommes prélevées sur le compte d'une victime d'une opération de phishing. La Cour reproche au tribunal de s'être ainsi déterminé sans rechercher si la victime en cause « n'aurait pas pu avoir conscience que le courriel qu'elle avait reçu était frauduleux et si, en conséquence, le fait d'avoir communiqué son nom, son numéro de carte bancaire, la date d'expiration de celle-ci et le cryptogramme figurant au verso de la carte, ainsi que des informations relatives à son compte sans permettant à un tiers de prendre connaissance du code 3D Secure ne caractérisait pas un manquement, par négligence grave, à ses obligations mentionnées à l'article L. 333-16 du code monétaire et financier »...[Lire la suite]

**Réagissez à cet article**

**Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :**

Les 10 conseils pour ne pas se faire hacher pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, twitter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

**Quel est notre métier ?**

**Former et accompagner les organismes à se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD) et à se protéger des pirates informatiques.**

**Quel sont nos principales activités ?**

• **RGPD**

- FORMATION AU RGPD

- FORMATION DE DPO

- AUDITS RGPD

- MISE EN CONFORMITE RGPD

- ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

• **CYBERCRIMINALITE**

- FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS

- RECHERCHE DE PREUVES

• **EXPERTISES**

- EXPERTISES PREUVES

- EXPERTISES DE VOTES ELECTRONIQUES

- EXPERTISES SOCIALES

- RECHERCHE DE PREUVES

- RECUPERATION DE DONNEES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)



Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en **Cybercriminalité** (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en **Droit de l'Expertise Judiciaire** et certifié en **gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005)**, Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DORTEFP (Numéro formateur n°93 84 83841 84).

« Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme. Denis JACOPINI »

**Besoin d'un Expert ? contactez-nous**

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » et « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



**Le Net Expert**  
**INFORMATIQUE**  
Président des Domaines Numériques

Contactez-nous

Source : *Legalis | L'actualité du droit des nouvelles technologies | Paiement frauduleux en ligne : négligence de la victime de phishing*